

Commune de Charvonnex
Procès-verbal du Conseil municipal
SEANCE DU 05 DECEMBRE 2024

Le 05 décembre 2024 à 19h00, le Conseil Municipal de Charvonnex dûment convoqué s'est réuni, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-François GIMBERT, Maire.

Conseillers en exercice : 14

Etaient présents : GIMBERT Jean-François, Maire ; VITALI Hervé, DUBOIS Marie-Odile, EVERAERE Didier, FARYS Béatrice, Adjoints ; DEPIAT Martine, MORAND Michèle, POISSON Jean-Christophe, FEDOROFF Michel, GUYOT Stéphanie, MARTIN Magali, conseillers

Excusés : FONTANIVE Bernard, FORESTIER Sylvain, LEROUX Damien,

Pouvoir : FONTANIVE Bernard a donné pouvoir à EVERAERE Didier ; FORESTIER Sylvain a donné pouvoir à VITALI Hervé

Quorum : 11/14

Secrétaire de séance : MORAND Michèle

Date de convocation : 02/12/2024

Séance ouverte à 19h10.

Ordre du jour :

1 - Demande de subvention au titre de la DETR 2024 : projet acquisition maison BOUVET

1 . acquisition de la propriété sise 650 route du Chef-lieu (propriété BOUVET)

Le Maire expose que la Commune a la possibilité d'acquérir la propriété sise 650 route de l'Eglise (terrain + maison) appartenant à la famille BOUVET.

Compte-tenu d'une part de son emplacement en plein centre de la Commune et d'autre part de sa surface utile, cette propriété offre des possibilités intéressantes pour développer des services publics.

Le Maire explique que le Conseil municipal a dû être réuni en urgence pour respecter les délais de dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2024.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- **D'approuver** le caractère urgent de la réunion.
- **D'acquérir** la propriété sise 650 route du Chef-lieu à Charvonnex au prix de 900 000,00 Euros.
- **D'autoriser** le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2024.

La séance est levée à 19h25.

Le Président de séance,

Jean-François GIMBERT, Maire

La Secrétaire de séance

Michèle MORAND, Conseillère